

# RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026 INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Chères familles,

Pour préparer la rentrée scolaire 2025/2026, nous vous informons que **l'inscription aux services des Accueils de Loisirs du territoire (périscolaire, mercredis et vacances scolaires)** nécessite **le renouvellement ou la fourniture de documents obligatoires**, à compter du **5 juillet 2025**, directement sur le **Portail Familles**.

## DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 :

- **Fiche d'autorisation et sanitaire 2025/2026** (à télécharger, remplir et déposer en ligne)
- **Photocopie des vaccins obligatoires :**
  - Pour une première inscription
  - Ou pour une réinscription si la date du dernier vaccin obligatoire est dépassée sur les documents fournis l'an dernier
- **Attestation d'assurance scolaire à jour**
- **PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :** uniquement pour les enfants concernés par un protocole médical

## OÙ DÉPOSER LES DOCUMENTS ?



Tous les documents seront disponibles en **téléchargement à partir du 5 juillet 2025** sur le **Portail Familles** :  
<https://cc-clermontais.portail.leta-familles.fr>

## PROCÉDURE À SUIVRE SELON VOTRE SITUATION :

- **Nouvelle famille :**  
Merci de suivre la procédure détaillée dans le tutoriel du logiciel, disponible dans la rubrique Infos pratiques sur le Portail Familles.
- **Famille déjà inscrite :**  
Connectez-vous à votre espace et mettez à jour les documents demandés pour la nouvelle année scolaire.

**IMPORTANT : Merci de bien vérifier les renseignements familiaux présents dans votre compte (adresse, numéro de téléphone, situation professionnelle, etc.).**

En cas de modification nécessaire, **rendez-vous dans l'onglet « Mon compte »**, puis cliquez sur le **crayon en bas à droite de chaque encadré** (parent ou enfant) pour **demandeur une mise à jour**.

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :  
[www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs](http://www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs)  
f CommunautéCommunesClermontais - [www.cc-salagou.fr](http://www.cc-salagou.fr)

## LES TARIFS CHANGENT À LA RENTRÉE : POURQUOI ?

Les élus du territoire ont souhaité réviser la grille tarifaire afin de mieux **s'adapter au contexte économique et social** des familles, et de rendre la tarification **plus équitable** en ajustant la répartition des tranches de quotient familial.

**Deux nouvelles tranches tarifaires seront ajoutées à partir de septembre 2025, dont une qui bénéficiera du tarif social cantine à 1€ par repas, conformément aux dispositions nationales.**

### Concernant la pause méridienne :

- **Aucune tranche ne subira d'augmentation**
- Certaines familles verront même une **baisse du tarif**

### Concernant les mercredis et vacances scolaires :

- Une **hausse modérée de 5 centimes maximum** pourra s'appliquer à certaines tranches lissant l'augmentation du coût du repas par le prestataire.

### Concernant l'accueil du soir :

- Le dispositif "**Accueil du soir 2**" est **supprimé**
- Il sera remplacé par un **seul accueil du soir**, facturé sur une base unique, **avec un tarif doublé à partir de la deuxième heure entamée**. Cette mesure ne constitue **pas une augmentation**, mais une **simplification du mode de facturation**

**L'ensemble des nouveaux tarifs est disponible dans le règlement intérieur des accueils de loisirs**, consultable ici :

[www.cc-salagou.fr/wp-content/uploads/2025/07/Accueils-Loisirs-Reglement-interieur.pdf](http://www.cc-salagou.fr/wp-content/uploads/2025/07/Accueils-Loisirs-Reglement-interieur.pdf)

Merci de procéder à ces démarches **avant la rentrée** afin d'assurer l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions.

## BESOIN D'AIDE ?

Pendant les fermetures estivales des structures, si vous avez une question ou rencontrez un problème avec le logiciel, **écrivez-nous à l'adresse suivante :**

✉ [portail.famille@cc-clermontais.fr](mailto:portail.famille@cc-clermontais.fr)

